

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE D'AMBERT

(Puy-de-Dôme)

=====

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
REGLEMENTAIRES**

Etabli en application des dispositions des articles L 2121-24, L 2122-29,
L 2321-2, L 2574-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

2^{ème} TRIMESTRE 2022

Le R.A.A. du 2^{ème} trimestre 2022 contient les délibérations du Conseil Municipal, les décisions du Maire prises par délégation du Conseil (article L 2122-22 du CGCT) ainsi que les arrêtés du Maire. Il est consultable à l'accueil de la Mairie d'Ambert

ARRETES

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0096	Du 1 ^{er} avril 2022 : Stationnement interdit rue de la Boucherie le 05/04/2022 entre 8H00 et 17H30, rue de la Fileterie le 06/04/2022 entre 8H00 et 17H30 et rue de Goye le 07/04/2022 entre 8H00 et 17H30 dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la commune.	
AR2022-0097	Du 05 avril 2022 : Stationnement interdit, chaussée rétrécie et circulation alternée à hauteur du n°514 route de Clermont au cours de la période comprise entre le 12/05/2022 à 8H00 et le 25/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille sous trottoir en vue d'un branchement au réseau gaz.	
	Du 05 avril 2022 : Autorisation de débit de boisson le 09/04/2022 de 14H00 à 23H30 à l'occasion d'une manifestation organisée au Coral par l'Amicale Laïque Ambertoise.	
AR2022-0098	Du 07 Avril 2022 : Stationnement et circulation interdits rue de la Salerie et stationnement interdit le long du bâtiment côté rue des Ollières au cours de la période comprise entre le 07/04/2022 à 18H00 et le 18/04/2022 à 18H00 afin de permettre des travaux de réfection de façades.	
AR2022-0099	Du 07 Avril 2022 : Stationnement et circulation interdits rue de Goye le 08/04/2022 entre 8H00 et 12H00 dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la commune.	
AR2022-0100	Du 07 Avril 2022 : Voie de circulation rétrécie et stationnement réservé à l'attention des personnels de chantier entre les n°16 à 22 rue Michel de l'Hospital le 11/04/2022 entre 7H30 et 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux à l'aide d'une nacelle.	
AR2022-0101	Du 08 Avril 2022 : Stationnement interdit rue du Chicot le 12/04/2022 entre 8H00 et 17H30, rue des Communalistes le 13/04/2022 entre 8H00 et 17H30 et rue du Paradis le 14/04/2022 entre 8H00 et 17H30 dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la commune.	
AR2022-0102	Du 08 Avril 2022 : Fermeture du jardin public du 08/04/2022 à compter de 13h00 et jusqu'à la levée des perturbations météorologiques pour des raisons de sécurité.	
AR2022-0103	Du 13 Avril 2022 : Circulation interdite rue de la Fileterie le 16/04/2022 entre 8H00 et 19H00 et trois emplacements de stationnement réservés à hauteur du n°11 rue des Jardins le 16/04/2022 entre 8H00 et 19H00 dans le cadre d'un déménagement.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
	Du 13 avril 2022 : Autorisation de débit de boisson du 13/05/2022 au 15/05/2022 à l'occasion de l'évènement « Les Vitrites qui parlent » place du Châtelet.	
	Du 13 avril 2022 : Autorisation de débit de boisson le 04/06/2022 de 20H00 à 00H00 à l'occasion du spectacle de fin d'année de l'association Rock Danse Ambert à la salle de la Scierie.	
	Du 13 avril 2022 : Autorisation de débit de boisson du 17/06/2022 au 19/06/2022 de 9H00 à 23H00 à l'occasion du festival « la bonne impression » à la salle de la Scierie.	
AR2022-0104	Du 14 Avril 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement le 06/06/2022 de 8H30 à 18H30 dans le cadre de l'épreuve sportive dite « 74 ^{ème} circuit des Monts du Livradois ».	AR2022-0104 15/04/2022
AR2022-0105	Du 15 Avril 2022 : Autorisation donnée au bar le Volcan afin d'exploiter une terrasse 8 boulevard Henri IV.	AR2022-0105 20/04/2022
AR2022-0106	Du 19 Avril 2022 : Autorisation d'ouverture au public de la Salle Polyvalente « La scierie » en vue de l'organisation du 12ème Salon des Vins et des Produits du Terroir les 30/04/2022 et 01/05/2022.	AR2022-0106 20/04/2022
AR2022-0107	Du 20 Avril 2022 : Stationnement interdit sur deux emplacements au-devant du n°17 place du Pontel le 03/05/2022 de 8H00 à 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0108	Du 20 Avril 2022 : Autorisation donnée à la pâtisserie Jaillot afin d'exploiter une terrasse 48 et 50 boulevard Henri IV.	AR2022-0108 21/04/2022
AR2022-0109	Du 21 Avril 2022 : Stationnement interdit sur deux emplacements 8 place Michel Rolle le 23/04/2022 entre 8H00 et 19H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0110	Du 22 Avril 2022 : Stationnement interdit entre le n°1 et 9 et devant le n°19 rue du Chicot le 26/04/2022, sur l'ensemble de la place Georges Courtial le 27/04/2022 et au n°14 boulevard de l'Europe le 28/04/2022 entre 8H00 et 17H30 dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la commune.	
AR2022-0111	Du 22 Avril 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés devant le bar le Globe boulevard Sully le 25/04/2022 de 8H00 à 14H00 afin de permettre la réalisation de travaux.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0112	Du 25 Avril 2022 : Utilisation du trottoir réservée pour des engins élévateurs et stationnement réservé aux personnels de chantier à hauteur du n°16 boulevard Sully le 28/04/2022 afin de permettre la réalisation de travaux par ENEDIS.	
AR2022-0113	Du 25 Avril 2022 : Circulation interdite rue du Lavoir le 26/04/2022 entre 8H00 et 12H00 rue du Lavoir dans le cadre d'un chantier.	
AR2022-0114	Du 25 Avril 2022 : Stationnement interdit sur trois emplacements au-devant du n°2 rue de Chinard le 10/05/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0115	Du 25 Avril 2022 : Chaussée interdite à la circulation et stationnement interdit rue Saint Michel au niveau du croisement avec la rue Michel Rolle le 10/05/2022 de 8H00 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de branchement au réseau public d'eau potable.	
AR2022-0116	Du 26 Avril 2022 : Autorisation donnée au restaurant le M afin d'exploiter une terrasse 5 place du Livradois.	AR2022-0116 27/04/2022
AR2022-0117	Du 26 Avril 2022 : Stationnement réservé à l'attention du pétitionnaire 11 boulevard Sully et 8 rue des Confalons au cours des journées du 05/05/2022 et 06/05/2022 entre 8H00 et 20H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0118	Du 27 Avril 2022 : Stationnement interdit esplanade Robert Lacroix côté Gare sauf aux participants du 11/06/2022 à 8H00 au 12/06/2022 à 19H00 à l'occasion du passage d'un club de voitures anciennes.	
AR2022-0119	Du 28 Avril 2022 : Stationnement interdit sur trois emplacements au-devant des n°30 et 32 boulevard Henri IV au cours des journées des 02/05/2022 et 03/05/2022 entre 8H00 et 19H00 dans le cadre d'un chantier de réfection de toiture.	
AR2022-0120	Du 28 Avril 2022 : Stationnement et circulation interdits aux abords immédiats du bâtiment situé au n°28 rue du Château le 11/05/2022 ainsi qu'au cours des journées du 16 au 20/05/2022 à l'exclusion du jeudi matin en raison du marché hebdomadaire afin de permettre la réalisation de travaux de fouille sous trottoir en vue d'un branchement au réseau gaz.	
AR2022-0121	Du 28 Avril 2022 : Levée d'interdiction temporaire de circulation sur la portion du chemin rural dit de Boisseyre à Aubignat comprise entre le chemin des Virands et la parcelle cadastrée section A n°1539.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0122	Du 29 Avril 2022 : Utilisation du trottoir réservée pour des engins élévateurs et stationnement réservé aux personnels de chantier à hauteur du n°16 boulevard Sully le 16/05/2022 afin de permettre la réalisation de travaux par ENEDIS.	
AR2022-0123	Du 29 Avril 2022 : Stationnement interdit petite place du Pontel et rue de la Salerie le 03/05/2022 entre 8H00 et 17H30, rue des Ollières le 04/05/2022 entre 8H00 et 17H30 et place de l'Hôtel de Ville uniquement sur la partie périphérique le 09/05/2022 entre 8H00 et 17H30 afin de permettre le nettoyage des espaces publics dans le centre-ville.	
AR2022-0124	Du 02 Mai 2022 : Installation d'une voie prioritaire avenue de Minard et d'une voie non prioritaire « Stop » rue des Frères Angéli (dans les deux sens de circulation).	
AR2022-0125	Du 02 Mai 2022 : Stationnement et circulation interdits dans la portion de l'impasse du Montel comprise entre la rue du Montel et le n°110 impasse du Montel au cours de la période comprise entre le 04/05/2022 à 8H00 et le 16/05/2022 0 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux d'extension du réseau électrique basse tension.	
AR2022-0126	Du 02 Mai 2022 : Chaussée rétrécie et circulation alternée, vitesse maximale abaissée à 30 km/h et stationnement réservé en bord de voie au cours de la période comprise entre le 16/05/2022 à 8H00 et le 17/06/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau Télécom.	
AR2022-0127	Du 03 Mai 2022 : Stationnement interdit allée du Cimetière le 10/05/2022 entre 8H00 et 17H30 afin de permettre la réalisation de travaux d'entretien du domaine public communal.	
AR2022-0128	Du 03 Mai 2022 : Circulation et stationnement interdits sur le parking des allées dans la partie centrale comprise entre le kiosque et le parking Charles de Gaulle le 11/05/2022 de 8H00 à 18H30 dans le cadre de la semaine de la sécurité routière.	
AR2022-0129	Du 03 Mai 2022 : Chaussée temporairement rétrécie, circulation alternée et stationnement interdit route du Monteix dans la portion comprise entre les villages de Saint-Pardoux et Roddes au cours de la période comprise entre le 03/05/2022 à 16H00 et le 06/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection d'un talus.	
AR2022-0130	Du 04 Mai 2022 : Chaussée temporairement rétrécie, circulation alternée et stationnement interdit rue Pierre de Nolhac au cours de la période comprise entre le 09/05/2022 à 8H00 et le 20/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0131	Du 04 Mai 2022 : Chaussée rétrécie et stationnement interdit 25 rue de Goye pendant deux journées au cours de la période comprise entre le 10/05/2022 et le 11/05/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0132	Du 04 Mai 2022 : Tout rassemblement ou attroupement de personnes troublant la tranquillité et l'ordre public est interdit du 21/07/2022 au 23/07/2022 entre 15H00 et 6H00 à l'occasion du Festival d'Ambert.	
AR2022-0133	Du 04 Mai 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement du 19/07/2022 au 26/07/2022 à l'occasion du Festival d'Ambert.	
AR2022-0134	Du 04 Mai 2022 : Chaussée neutralisée et interdite à la circulation et stationnement interdit route de la Brugerette à hauteur des parcelles cadastrées section A n°379 et A n°381 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille pour un raccordement au réseau ENEDIS.	
AR2022-0135	Du 04 Mai 2022 : Circulation interrompue et stationnement réservé au pétitionnaire au-devant du n°4 rue du Petit Cheix dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0136	Du 04 Mai 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement les 24/06/2022, 25/06/2022 et 26/06/2022 dans le cadre de l'organisation de l'épreuve sportive d'enduro dite « Rand'Auvergne ».	
AR2022-0137	Du 04 Mai 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés à l'attention du pétitionnaire au-devant du n°4 boulevard Henri IV le 19/05/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre de travaux.	
AR2022-0138	Du 04 Mai 2022 : Stationnement interdit sur cinq emplacements de parking sur la contre-allée du jardin public situés devant le n°56-58 boulevard Henri IV le 14/05/2022 de 8H00 à 18H00 dans le cadre de l'organisation de la manifestation intitulée « Made in Viande ».	
	Du 04 Mai 2022 : Autorisation de débit de boisson le 11/06/2022 de 17H00 à 22H00 à l'occasion du gala de twirling bâton au gymnase la Coral.	
	Du 04 Mai 2022 : Autorisation de débit de boisson du 30/06/2022 au 03/07/2022 de 15H00 à 20H00 (jeudi et vendredi), de 10H00 à 23H00 (samedi) et de 10H00 à 21H00 (dimanche) à l'occasion de la course cycliste « Les Copains-Cyfac ».	
	Du 04 Mai 2022 : Autorisation de débit de boisson du 21/07/2022 au 23/07/2022 de 17H00 à 2H00 à l'occasion du 34 ^{ème} festival d'Ambert au plan d'eau.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0139	Du 05 Mai 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement du 12/05/2022 à 14H00 au 15/05/2022 à 21H00 à l'occasion de l'animation « Les Vitrines qui parlent ».	
AR2022-0140	Du 05 Mai 2022 : Chaussée interdite à la circulation et stationnement interdit au niveau de l'intersection entre les rues Saint-Michel et Michel Rolle le 11/05/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de branchement au réseau public d'eau potable.	
AR2022-0141	Du 05 Mai 2022 : Autorisation donnée au bar le Pub afin d'exploiter une terrasse place des Minimes.	AR2022-0141 12/05/2022
	Du 05 Mai 2022 : Autorisation de débit de boisson le 11/06/2022 de 17H00 à 23H00 à l'occasion d'un spectacle chorégraphique à Ambert en scène.	
AR2022-0142	Du 09 Mai 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement du 19/05/2022 à 8H00 au 23/05/2022 à 21H00 dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Ambert côté Jardin ».	
AR2022-0143	Du 09 Mai 2022 : Chaussée rétrécie et stationnement interdit sur l'ensemble de la commune à partir du 09/05/2022 à 8H00 jusqu'au 13/05/2022 à 18H00 afin de permettre des travaux de marquage routier.	
	Du 10 Mai 2022 : Autorisation de débit de boisson le 30/07/2022 de 9H00 à 20H30 à l'occasion du 29 ^{ème} rallye de la Fourme entre le parc de regroupement et le parc d'assistance.	
AR2022-0144-	Du 11 Mai 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés à l'attention du pétitionnaire au-devant du n°10 boulevard Sully du 12/05/2022 au 29/05/2022 dans le cadre de travaux.	
AR2022-0145	Du 11 Mai 2022 : Commission de sécurité hôtel restaurant la Chaumière – 41 avenue Maréchal Foch.	AR2022-0145 12/05/2022
AR2022-0146	Du 12 Mai 2022 Autorisation donnée à la pâtisserie le Sublime afin d'exploiter une terrasse sur une portion de la rue de la Boucherie et de la rue du château.	AR2022-0146 12/05/2022
AR2022-0147	Du 12 Mai 2022 : Arrêté accordant un délai au magasin Aldi marché dans l'attente du passage de la commission de sécurité d'arrondissement.	AR2022-0147 12/05/2022
AR2022-0148	Du 13 Mai 2022 : Circulation et stationnement interdit sur la route forestière de Bunanges de la parcelle cadastrée section WA n°106 jusqu'à la parcelle cadastrée section D n°1430 du 15/05/2022 au 22/05/2022 pour permettre le bon déroulement de séances d'essais pneumatiques et mécanique.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0149	Du 13 Mai 2022 : Stationnement interdit place Charles de Gaulle sur la partie non bitumée le 09/07/2022 de 13H00 à 00H00 dans le cadre de l'organisation d'un concours de pétanque.	
AR2022-0150	Du 13 Mai 2022 : Stationnement réservé à l'intention des organisateurs sur l'intégralité de la place Charles de Gaulle (partie sablée) du 27/05/2022 à 15H00 au 29/05/2022 à 19H00 afin d'organiser une kermesse.	
AR2022-0151	Du 16 Mai 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement du 14/07/2022 au 25/07/2022 dans le cadre de l'organisation du Festival d'Ambert.	
AR2022-0152	Du 16 Mai 2022 : Autorisation donnée au bar l'Ilôt Café afin d'exploiter une terrasse sur une portion de la place Saint-Jean.	AR2022-0152 17/05/2022
AR2022-0153	Du 16 Mai 2022 : Règlementation de circulation les 28/05/2022 et 29/05/2022 entre 9H00 et 19H00 dans le cadre de la kermesse qui se déroulera place Charles de Gaulle.	
AR2022-0154	Du 17 Mai 2022 : Autorisation donnée au restaurant Nems Saïgon afin d'exploiter une terrasse rue du Château.	AR2022-0154 19/05/2022
AR2022-0155	Du 17 Mai 2022 : Autorisation donnée au bar le Bel Epoque afin d'exploiter une terrasse 1 et 3 boulevard Sully.	AR2022-0155 19/05/2022
AR2022-0156	Du 18 Mai 2022 : Arrêté accordant un délai de 3 mois au magasin ALDI MARCHE dans l'attente du passage de la commission de sécurité d'arrondissement.	AR2022-0156 19/05/2022
AR2022-0157	Du 18 mai 2022 : Circulation interdite sauf riverains et stationnement interdit rue de la Filèterie dans la partie comprise entre le n°15 et n°32 le 21/05/2022 entre 9H00 et 19H00 afin d'organiser une animation avec jeux gonflables.	
AR2022-0158	Du 18/05/2022 : Autorisation de débit de boisson le 12/06/2022 de 13H00 à 18H00 à l'occasion de la manifestation organisée par l'association APPMA du Livradois au plan d'eau.	
AR2022-0159	Du 19 Mai 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale abaissée à 30 km/h au-devant des n°21 à 23 avenue de la Dore au cours de la période comprise entre le 28/05/2022 à 8H00 et le 31/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau fibre optique.	
AR2022-0159	Du 19 Mai 2022 : Chaussée rétrécie et circulation alternée à hauteur du n°17 rue Blaise Pascal au cours de la période comprise entre le 25/05/2022 à 8H00 et le 27/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection de regards.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0160	Du 19 Mai 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement le 28/06/2022 à l'occasion de l'épreuve cycliste « La Récré des Petits Copains – Challenge Danny Gensel ».	AR2022-0160 20/05/2022
AR2022-0161	Du 19 Mai 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement le 03/07/2022 à l'occasion de l'épreuve cycliste « LES COPAINS ».	AR2022-0161 20/05/2022
AR2022-0162	Du 19 Mai 2022 : Réglementation de circulation le 28/06/2022 dans le cadre de la manifestation intitulée « La Récré des Petits Copains ».	AR2022-0162 20/05/2022
AR2022-0163	Du 20 Mai 2022 : Chaussée rétrécie, dépassement des véhicules en circulation interdit et stationnement réservé à hauteur du n°51 rue Alexandre Vialatte au cours de la période comprise entre le 30/05/2022 à 8H00 et le 30/06/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille pour un branchement au réseau ENEDIS.	
AR2022-0164	Du 20 Mai 2022 : Cinq emplacements de stationnement réservés et voie de circulation rétrécie dans la portion de la rue du 19 mars 1962 comprise entre le parking des Granges et boulevard de l'Europe au cours de la période comprise entre le 23/05/2022 à 8H00 et le 29/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de démolition et de reconstruction d'un bâtiment au n°25 boulevard de l'Europe.	
AR2022-0165	Du 20 Mai 2022 : Vitesse maximale autorisée abaissée à 30 km/h dans les deux sens de circulation sur la portion de la rue du Midi comprise entre la rue de l'Épargne et la place Notre-Dame-de-Layre.	
AR2022-0166	Du 20 Mai 2022 : Stationnement interdit place de l'Hôtel de Ville et place Charles de Gaulle le 24/05/2022 entre 6H00 et 13H00 afin de permettre la mise en place des suspensions florales sur la Mairie ronde et le kiosque.	
AR2022-0167	Du 23 Mai 2022 : Autorisation donnée au bar restaurant le Comptoir Camarguais afin d'exploiter une terrasse place Saint-Jean.	AR2022-0167 25/05/2022
AR2022-0168	Du 23 Mai 2022 : Stationnement interdit sur trois emplacements au-devant du n°2 rue du Chinard le 26/05/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0169	Du 24 Mai 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés et voie de circulation rétrécie 26 rue Michel de l'Hospital le 26/05/2022 entre 7H00 et 13H00 afin de permettre un déménagement.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0170	Du 24 Mai 2022 : Divagation des chiens dangereux sur la voie publique.	
AR2022-0171	Du 24 Mai 2022 : Chaussée neutralisée et interdite à la circulation et stationnement réservé à hauteur de la parcelle cadastrée section BE n°191 au maximum pendant une journée au cours de la période comprise entre le 06/06/2022 et le 08/07/2022 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille pour un raccordement au réseau ENEDIS.	
AR2022-0172	Du 24 Mai 2022 : Stationnement interdit sur la portion non bitumée de la place Charles de Gaulle le 11/06/2022 de 12H00 à 0H00 dans le cadre de l'organisation d'un concours de pétanque.	
AR2022-0173	Du 24 Mai 2022 : Stationnement interdit sur une portion de 30 mètres au-devant du n°38 rue du Midi le 28/05/2022 de 8H00 à 20H00 afin de permettre l'organisation d'un vide-grenier.	
AR2022-0174	Du 25 Mai 2022 : Stationnement interdit boulevard Sully le 30/05/2022 côté pair entre 7H00 et 13H00 et côté impair entre 13H00 et 18H00 afin de permettre des travaux de marquage routier.	
AR2022-0175	Du 25 Mai 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée et stationnement interdit impasse de Ribeyre au cours de la période comprise entre le 07/06/2022 à 8H00 et le 24/06/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0176	Du 25 Mai 2022 : Chaussée temporairement rétrécie et circulation alternée à hauteur du 21 avenue de la Dore pendant la période comprise entre le 28/05/2022 et le 31/05/2022 dans le cadre de raccordement fibre optique.	
	Du 27 Mai 2022 : Autorisation de débit de boisson le 11/06/2022 de 13H00 à 20H00 à l'occasion d'un tournoi de pétanque organisé par l'association A.P.E.L. place Charles de Gaulle.	
AR2022-0177	Du 27 Mai 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement le 30/07/2022 de 7H00 à 23H00 afin d'organiser un parc fermé et parc d'assistance à l'occasion du 29 ^{ème} Rallye Régional Automobile de la Fourme.	
AR2022-0178	Du 27 Mai 2022 : Circulation interdite le 24/06/2022 à partir de 17H30 et jusqu'à la fin de la manifestation chemin du Champ de Clure dans le cadre de l'organisation de la fête des voisins.	
AR2022-0179	Du 30 Mai 2022 : Chaussée rétrécie et circulations alternée de part et d'autre de l'intersection formée par la rue Blaise Pascal et la rue des Frères Angéli au cours de la journée du 03/06/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre la réalisation d'une opération de grutage en vue d'une étude de sol sur la parcelle cadastrée section AN n°94.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0180	Du 30 Mai 2022 : Trois emplacements de stationnement réservés à l'attention du pétitionnaire au-devant des bâtiments implantés aux n°24 et 26 rue Michel de l'Hospital le 04/06/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un chantier de déménagement.	
AR2022-0181	Du 31 Mai 2022 : Stationnement interdit rue de l'Epargne sur le côté du verger Saint-Joseph et rue Saint-Joseph au niveau du parking implanté entre le bâtiment situé au n°28 et la rue de l'Epargne le 15/06/2022 entre 8H00 et 17H30 afin de permettre la réalisation de travaux d'entretien du domaine public communal.	
AR2022-0182	Du 31 Mai 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse abaissée à 30 km/h et stationnement réservé à hauteur du n°38 boulevard de l'Europe au maximum pendant deux journées au cours de la période comprise le 13/06/2022 et le 24/06/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
	Du 1 ^{er} Juin 2022 : Autorisation de débit de boisson les 24/06/2022, 25/06/2022 et 26/06/2022 de 7H00 à 23H00 à la salle de la Scierie et le 26/06/2022 de 12H00 à 19H00 à Villeneuve à l'occasion de la Rand'Auvergne.	
AR2022-0183	Du 02 Juin 2022 : Installation d'un dispositif photographique transportable sur l'ensemble du territoire communal dans le but de faire cesser les dépôts sauvages.	AR2022-0183bis 03/06/2022
AR2022-0184	Du 02 Juin 2022 : Circulation interdite rue du Château du 15/06/2022 au 31/08/2022 afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des piétons.	
AR2022-0185	Du 02 Juin 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement rue de la République, rue de la Filèterie, rue du Châtelet et rue du Paradis chaque jeudi matin entre 7H00 et 13H00 sur la période du 07/07/2022 au 25/08/2022 afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des promeneurs à l'occasion du marché.	
	Du 03 Juin 2022 : Autorisation de débit de boisson le 18/06/2022 de 8H30 à 20H00 à l'occasion des finales des coupes du Puy-de-Dôme de ping au Coral.	
	Du 03 Juin 2022 : Autorisation de débit de boisson le 19/06/2022 de 12H00 à 20H00 à l'occasion d'une kermesse à l'école Saint-Joseph.	
AR2022-0186	Du 08 Juin 2022 : Stationnement réservé sur un emplacement au-devant du n°25 rue de la Filèterie du 11/06/2022 au 17/12/2022 de 8H00 à 18H00 dans le cadre d'un chantier de réfection d'un bâtiment.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0187	Du 09 Juin 2022 : Circulation interdite rue du Nord et/ou rue Montgolfier et stationnement interdit le long du bâtiment de la Poste boulevard de l'Europe le 20/06/2022 entre 8H00 et 17H00 afin de permettre la réalisation de travaux de maintenance à l'aide d'une nacelle.	
AR2022-0188	Du 13 Juin 2022 : Stationnement interdit avenue de la Dore côté impair le 20/06/2022 entre 8H00 et 12H00 afin de permettre la réalisation de travaux de nettoyage de voirie.	
AR2022-0189	Du 14 Juin 2022 : Stationnement réservé au-devant du n°58 rue Saint-Joseph le 20/06/2022 de 10H00 à 14H00 afin de procéder à l'isolation des combles.	
AR2022-0190	Du 14 Juin 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement le 28/06/2022 à l'occasion de l'épreuve cycliste « La Récré des Petits Copains – Challenge Danny Gensel ».	AR2022-0160 15/06/2022
AR2022-0191	Du 15 Juin 2022 : Stationnement interdit rue Vieille du Pont le 17/06/2022 de 8H00 à 12H00 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0192	Du 15 Juin 2022 : Stationnement interdit place Charles de Gaulle sur la partie non bitumée jusqu'au kiosque de 18H00 à 0H00 afin d'organiser un tournoi de pétanque.	
AR2022-0193	Du 15 Juin 2022 : Aire de camping-car située esplanade Robert Lacroix réservée exclusivement aux festivaliers du 16/07/2022 au 25/07/2022 dans le cadre de l'organisation du World Festival d'Ambert.	
AR2022-0194	Du 15 Juin 2022 : Camping provisoire à destination des festivaliers temporairement mis en place sur la parcelle communale cadastrée section BI n°307 située esplanade Robert Lacroix du 21/07/2022 à 8H00 au 24/07/2022 à 12H00 dans le cadre de l'organisation du World Festival d'Ambert.	
AR2022-0195	Du 15 Juin 2022 : Chaussée temporairement rétrécie et stationnement interdit pendant deux journées au cours de la période comprise entre le 20/06/2022 à 8H00 et le 01/07/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de fouilles sous trottoir.	
AR2022-0196	Du 16 Juin 2022 : Emplacements de stationnement réservés au-devant des n°41 à 45 boulevard Henri IV le 21/06/2022 entre 13H00 et 18H00.	
AR2022-0197	Du 17 Juin 2022 : Stationnement réservé et barrières mise en place sur le parvis de l'école en raison de l'emprise d'un échafaudage 17 rue Saint-Joseph au cours de la période comprise entre le 04/07/2022 à 8H00 et le 31/08/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection d'une toiture sur l'école maternelle.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0198	Du 17 Juin 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement du 08/07/2022 à 7H00 au 11/07/2022 à 14H00 afin d'organiser une soirée anniversaire pour le bar le Volcan.	
AR2022-0199	Du 17 Juin 2022 : Réglementation de circulation et de stationnement le 18/07/2022 de 15H00 à 0H00 à l'occasion de la course cycliste dite « Nocturne d'Ambert ».	AR2022-0199 20/06/2022
AR2022-0200	Du 17 Juin 2022 : Circulation interdite rue de Goye le 06/07/2022 entre 7H30 et 9H00 afin de permettre la livraison de matériaux.	
	Du 17 Juin 2022 : Autorisation de débit de boisson le 02/07/2022 de 10H00 à 19H30 à l'occasion de la fête de l'école place au groupe scolaire Henri Pourrat	
AR2022-0201	Du 20 juin 2022 : Stationnement interdit rue de la République, place des Minimes et rue du Château et circulation interdite place Saint-Jean, rue de la République, place des Minimes, rue du Château et rue de la Filèterie du 21/06/2022 à 17H30 jusqu'au 22/06/2022 à 01H00 à l'occasion de l'édition 2022 de la Fête de la Musique.	
AR2022-0202	Du 20 juin 2022 : Délégation donnée à M. ROUGERON Johan, Directeur Général des Services, pour signature de pièces.	AR2022-0202 20/06/2022
AR2022-0203	Du 20 Juin 2022 : Circulation et stationnement temporairement réservés sur le parking de la rue des Frères Angéli le 25/06/2022 de 12H00 à 18H00 dans le cadre d'un mariage.	
AR2022-0204	Du 21 Juin 2022 : Interdiction aux débits de boissons de vendre des rafraichissements à emporter dans des bouteilles en verre le 21/06/2022 dans le cadre de l'organisation de l'édition 2022 de la Fête de la Musique.	
AR2022-0205	Du 21 Juin 2022 : Pour des raisons de sécurité publique, le jardin public Emmanuel Chabrier sera fermé au public le 21/06/2022 à compter de 16H45 et ce, jusqu'à la levée des perturbations météorologiques.	
	Du 21 Juin 2022 : Autorisation de débit de boisson le 09/07/2022 de 13H00 à 23H00 à l'occasion d'un concours de pétanque place Charles de Gaulle.	
	Du 21 Juin 2022 : Autorisation de débit de boisson le 15/08/2022 de 7H00 à 20H00 à l'occasion d'une brocante de professionnels place Charles de Gaulle.	
AR2022-0206	Du 22 Juin 2022 : Emplacements de stationnements réservés place de l'Aître le 25/06/2022 et le 26/06/2022 de 08H00 à 20H00 et le 27/06/2022 de 8H00 et 20H00 dans le cadre d'un déménagement au n°10 rue de la Boucherie.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0207	Du 23 Juin 2022 : Commission de sécurité Moulin de Nouara – lieu-dit RD67 Nouara – Autorisation d'ouverture partielle et temporaire.	AR2022-0207 23/06/2022
AR2022-0208	Du 27 Juin 2022 : Stationnement interdit sur la portion comprise entre la rue du Nord et le n°44 boulevard de l'Europe ainsi qu'entre la rue du 19 Mars 1962 et le n° 31 boulevard de l'Europe, chaussée rétrécie et vitesse des véhicules abaissée à 30 km/h à hauteur de la zone de chantier du 04/07/2022 à 8H00 au 05/07/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de branchement sur le réseau public d'eau potable.	
AR2022-0209	Du 28 Juin 2022 : Autorisation donnée à la Boutique Au Beurre de Thym afin d'exploiter une terrasse au-devant du 58 avenue Maréchal Foch.	AR2022-0209 28/06/2022
AR2022-0210	Du 27 Juin 2022 : Circulation et stationnement interdits rue du Four et deux stationnements réservés au-devant du n°6 avenue Maréchal Foch du 02/07/2022 15H00 au 03/07/2022 13H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0211	Du 28 Juin 2022 : Arrêté interdisant la baignade sur la base de loisirs d'Ambert.	AR2022-0211 29/06/2022
AR2022-0231	Du 29 Juin 2022 : Réglementation bal des sapeurs-pompiers et feu d'artifice le 13/07/2022.	

DECISIONS - DELIBERATIONS

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
	Conseil Municipal du 1^{er} Avril 2022	
	Du 13 Avril 2022 : Contraction d'un prêt auprès de la Banque Postale d'un montant de 700 000 € pour financer les investissements prévus.	DEC2204016 13/04/2022
	Du 13 Avril 2022 : Approbation de l'avenant n°1 au marché conclu avec l'entreprise CABINET GEO-EXPERTS pour le géoréférencement du réseau d'éclairage public communal portant le marché à 39 600 € HT soit une augmentation de 29 700 € HT.	DEC2204017 14/04/2022
	Du 02 Mai 2022 : Attribution du marché à l'entreprise CONSTRUCTION BOIS JOUBERT ET FILS pour procéder à la réfection des toitures à l'école maternelle pour un montant hors taxes de 160 262,22 euros HT.	DEC2205018 03/05/2022
	Du 02 Mai 2022 : Résiliation d'un bail de location conclu avec Madame Nadia GOUVERNAYRE pour un appartement de type T1 bis situé 2 impasse des Croves du Mas. Date d'effet le 30 Avril 2022.	DEC2205019 04/05/2022
	Du 03 Mai 2022 : Attribution d'une mission à BUREAU VERITAS pour un montant total de 5 640 € HT en vue de faire procéder à la vérification des aires de jeux et équipements sportifs.	DEC2205020 04/05/2022
	Du 03 Mai 2022 : Sollicitation d'un soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la réhabilitation de la bulle de tennis.	DEC2205021
	Du 10 Mai 2022 : Résiliation d'un bail de location conclu avec Monsieur Eric LAMANDE pour un appartement de type T2 situé 38 rue du Chicot. Date d'effet le 31 Mai 2022	DEC2205022 12/05/2022
	Du 17 Mai 2022 : Restitution au restaurant le M/Parfums forestiers représenté par Madame DULEU-BURRE de la caution initialement constituée d'un montant de 1 500 € au titre de la garantie des biens immeubles et meubles et de la caution initialement constituée d'un montant de 1 500 € au titre de la continuité de l'activité au cours de la période d'exploitation du snack-bar de la base de loisirs en 2021.	DEC2205023 19/05/2022
	Du 17 Mai 2022 : Restitution au restaurant le M/Parfums forestiers représenté par Madame DULEU-BURRE de la caution initialement constituée d'un montant de 1 500 € au titre de la garantie des biens immeubles et meubles et de la caution initialement constituée d'un montant de 1 500 € au titre de la continuité de l'activité au cours de la période d'exploitation du snack-bar « les 3 Chênes » en 2021.	DEC2205024 19/05/2022

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
	Conseil Municipal du 20 Mai 2022	
	Du 10 Juin 2022 : Approbation des contrats de cessions conclus dans le cadre des « Mercredis en Eventail ».	DEC2206025 14/06/2022
	Du 14 Juin 2022 : Honoraires versés à Maître Delphine CHARLET-FOUGEROUSE, avocate, dans le cadre du contentieux initié à l'encontre du permis de construire pour la réalisation de structures sur le site du World Festival d'Ambert.	DEC2206029 24/06/2022
	Du 16 Juin 2022 : Acquisition de 5 mobiliers urbains de type planimètre à la société CLEAR CHANNEL pour un montant de 1 200 € TTC.	DEC2206026 16/06/2022
	Du 17 Juin 2022 : Proposition de l'entreprise VEYRIERE CHARPENTE retenue pour la rénovation et la sécurisation de la bulle de tennis pour un montant de 64 244,40 € HT.	DEC2206027 17/06/2022
	Conseil Municipal du 17 Juin 2022	
	Du 22 Juin 2022 : Résiliation de la convention de mise à disposition des locaux situés 23 et 25, rue de la République. Date d'effet le 22 Juin 2022.	DEC2206028 23/06/2022
	Du 30 Juin 2022 : Conclusion d'un bail de location avec Monsieur Jean-Michel BEAL et Madame Nadezda BEAL pour un appartement de type T2 situé 30 rue du Chicot. Date d'effet le 1 ^{er} Juillet 2022.	DEC2206030 30/06/2022